



Samedi 19 janvier 2019

Challenge des rois

Complexe sportif Mangin Beaulieu

Rue Louis Joxe 44200 Nantes

Organisateur : CD44

Rencontres ouvertes
aux licenciés hors
CD44

| CATEGORIES | ARMES | APPEL | SCRATCH | FIN |
|-----------------|---------|-------|---------|-------|
| M11 / M13 / M15 | Fleuret | 14 h | 14 h 15 | 17h30 |
| M9 | Fleuret | 15 h | 15 h 15 | 17h30 |
| M13 / M15 / M17 | Epée | 15 h | 15 h 15 | 17h30 |
| M11 / M13 / M15 | Sabre | 15 h | 15 h 15 | 17h30 |

Galettes et boissons offertes pour tous en fin de compétition

Engagement en ligne site FFE

**Avant Mercredi
16 janvier 2019
minuit**

Formule :

RENCONTRES DE LANCEMENT D'ANNEE PAS DE CLASSEMENT

Les clubs peuvent inscrire des « enfants seuls » - des équipes mixtes de club seront constituées sur place
Les formules pourront être revues sur place afin de garantir un maximum de matchs à chaque enfant.

Rencontres par équipes à l'italienne mixtes garçons et filles

Fleuret : M11 et M13 équipe de 3
Fleuret : M9 et M15 équipe de 2
Epée : Equipe de 2
Sabre : Equipe de 2



Comité Départemental d'Escrime de Loire-Atlantique
Maître POIRIER Pascal
8 avenue du Portail Rouge 44300 Nantes

www.cd44-escrime.fr



Conditions de participation :

- 1) Porter une cuirasse de protection (cf règlement FFE)
- 2) Port du blason obligatoire
- 3) Avoir 2 armes et 2 fils de corps en état de fonctionnement
- 4) Liste non exhaustive voir règlement FFE

Rappel Règlements

- Toutes les compétitions sont mixtes (homme / dame)
- Interdiction de doubler les armes
- Scratch : 15 minutes après l'appel
- Les compétitions seront maintenues qu'à la condition d'un effectif minimum de 4 tireurs (Même catégorie même arme : exemple = fleuret M9)
- Les compétitions maintenues seront annoncées sur le site du CD44, au moins la veille

Directoire Technique :

Le D.T. sera constitué avant le début de l'épreuve. Il tranchera, sans appel, l'ensemble des cas qui lui seront soumis. Il veillera au bon déroulement des épreuves tant au niveau des compétiteurs que des accompagnateurs.

Arbitrage : Chaque club devra fournir le ou les arbitres, conformément au tableau ci-dessous.

| Nombre de tireurs * | 1 à 3 | 4 à 6 | 7 à 12 | 13 à 18 | Par palier de 6 |
|----------------------|-------|-----------|-----------|-----------|--------------------------|
| Arbitres à présenter | 0 | 1 en tout | 2 en tout | 3 en tout | 1 arbitre supplémentaire |

* Nombre de tireurs quelque soit l'arme

Attention Rappel

Rencontres ouvertes aux licenciés hors CD44

Participation financière :

- Licenciés CD44 = **5 € par tireur / compétition**
Acquitter par les CLUBS auprès du CD44, sur facture post compétition.
- Licenciés hors CD44 = **7 € par tireur / compétition** à acquitter sur place

Attention : les licenciés ne seront autorisés à participer à cette compétition que si leur club a acquitté la précédente facture.



Comité Départemental d'Éscrime de Loire-Atlantique
Maître POIRIER Pascal
8 avenue du Portail Rouge 44300 Nantes

www.cd44-escrime.fr

